

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Section 1 – Information personnelle (telle qu'indiquée dans votre passeport)

Prénom(s) :		Nom(s) :	
Homme <input type="checkbox"/>	Femme <input type="checkbox"/>	Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :		Ville :	Province/État :
Pays :		Code postal/Zip :	Courriel :
Numéro de téléphone :		Numéro de télécopieur :	
Langue première :		Autre(s) langue(s) :	Occupation :
Entreprise/Ministère :		Agence :	

Section 2 – Information sur le programme

Niveau de français : Débutant absolu <input type="checkbox"/>					Faux débutant <input type="checkbox"/>		Préintermédiaire <input type="checkbox"/>		Intermédiaire <input type="checkbox"/>		Avancé <input type="checkbox"/>								
Date de début du cours :				Date de fin du cours :				Nombre de semaines :											
Programme Français intensif <input type="checkbox"/> (20 heures/semaine en cours de groupe)																			
Programme Français individuel <input type="checkbox"/>				Nombre d'heures/semaine : _____															
Programme Français sur mesure <input type="checkbox"/> (Français intensif + Français individuel) # d'heures en cours individuel/semaine : _____																			
J'apprends le français pour : Le travail <input type="checkbox"/>												Les études <input type="checkbox"/>		Un examen <input type="checkbox"/>		Intérêt personnel <input type="checkbox"/>		Autre <input type="checkbox"/>	

Section 3 – Information sur l'hébergement

Type d'hébergement : Famille d'accueil <input type="checkbox"/>				Hôtel <input type="checkbox"/>		Couette et Café <input type="checkbox"/>		Autre <input type="checkbox"/>			
Date d'arrivée chez la famille :					Date de départ de chez la famille :						
Nombre de semaines en famille :				Besoins spécifiques :							
Fumeur : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				Allergies : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, spécifiez : _____							
Informations importantes supplémentaires : _____											

Section 4 - Information aéroport

Accueil aéroport : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		Si oui, # du vol :		C ^{ie} aérienne :		Date :		Heure :	
Retour aéroport : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		Si oui, # du vol :		C ^{ie} aérienne :		Date :		Heure :	

J'ai lu et j'accepte les modalités, politiques et conditions énoncées dans la page ci-dessous. Oui

Signature de l'étudiant ou d'un parent (si l'étudiant est mineur) :		Date :	
L'assurance médicale est exigée pour tous les étudiants d'ÉQM		Je souscris au régime d'assurance médicale offert par ÉQM <input type="checkbox"/>	
		Je fournirai une preuve d'assurance médicale avant le début de mes cours à ÉQM <input type="checkbox"/>	
Nom et signature de l'agent :		Date :	
Personne à contacter en cas d'urgence :		Numéro de téléphone :	

Pour une inscription de plus de 24 semaines, un permis d'études au Canada et un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) sont exigés.

MODALITÉS, POLITIQUES ET CONDITIONS

Âge minimum

L'âge minimum pour suivre un cours à **École Québec Monde** est 18 ans. Il est possible d'accepter, conditionnellement, des étudiants de moins de 18 ans, avec l'autorisation écrite d'un parent ou d'un tuteur.

Visa et permis d'études

École Québec Monde vous demande de vérifier auprès de l'Ambassade ou du Consulat du Canada situé dans votre pays d'origine afin de connaître la procédure d'entrée au Canada. Vous n'avez pas besoin d'un permis d'études si votre programme d'immersion française dure 24 semaines ou moins, mais vous pouvez avoir besoin d'un visa de résident temporaire pour visiter le Canada. Si vous étudiez pendant plus de 24 semaines, vous devez demander un permis d'études – les autorités canadiennes vous expliqueront les démarches à suivre. Vous devrez quitter le Canada si vous y étudiez sans permis ou si vous enfreignez les conditions de votre visa. Pour plus d'information, consultez <http://www.cic.gc.ca>.

Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ)

Vous n'avez pas à demander le CAQ si votre programme d'immersion française dure moins de 24 semaines. Si vous étudiez pendant plus de 24 semaines, vous devez demander le CAQ. Pour plus d'information, consultez <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca>.

Assurance médicale

L'assurance médicale est obligatoire pour tous les étudiants d'**École Québec Monde**. **École Québec Monde** vous propose de souscrire à son régime d'assurance médicale au moment de votre inscription. Dans le cas contraire, vous devrez présenter une preuve de l'assurance médicale contractée avant le départ de votre pays d'origine avant le début de vos cours. Si vous n'avez toujours pas d'assurance médicale, **École Québec Monde** vous demandera de souscrire à son régime d'assurance médicale qui vous assurera le jour même.

Coût des cours

Les tarifs d'**École Québec Monde** sont valides du 1er janvier au 31 décembre de la même année. Notez qu'une inscription pour l'année suivante faite au plus tard le 31 octobre de l'année en cours est facturée aux tarifs de l'année en cours.

Hébergement en famille d'accueil

Le séjour en famille d'accueil débute le dimanche avant le début du cours et se termine le samedi suivant le dernier cours. Tous les jours additionnels sont facturés à l'étudiant.

Procédure d'inscription et de confirmation

Vous obtenez le formulaire d'inscription sur le site web d'**École Québec Monde**. Complétez le formulaire en ligne ou faites-le parvenir, dûment complété, par courriel, par télécopieur ou par la poste. Après avoir reçu votre inscription, nous vous faisons parvenir une confirmation d'inscription et une facture. La facture inclut le montant total de votre séjour d'immersion en français. Si vous nécessitez un visa et/ou un permis pour entrer au Canada, **École Québec Monde** vous fait parvenir une « lettre d'acceptation » aussitôt que nous recevons votre premier paiement couvrant les frais d'inscription et 20 % du coût total du cours. La lettre d'acceptation est exigée par le gouvernement du Canada pour l'étude de votre demande de visa/permis.

Frais d'inscription

Des frais d'inscription, non remboursables, sont exigés. Ces frais couvrent l'aspect administratif entourant la procédure d'inscription.

Frais d'administration hébergement

Des frais d'administration hébergement, non remboursables, sont exigés. Ces frais couvrent l'aspect administratif entourant la planification de l'hébergement en famille d'accueil, en appartement, en couette et café ou à l'hôtel.

Frais d'administration de changement d'hébergement

Un étudiant peut demander un changement d'hébergement pour des raisons justifiables d'inconfort ou de non-compatibilité avec la famille d'accueil choisie pour lui par **École Québec Monde**. Lorsque la demande de changement d'hébergement est faite dès la première semaine de l'arrivée dans la famille, le changement est effectué sans frais additionnel. Lorsque la demande est faite après la première semaine d'arrivée dans la famille, des frais d'administration de changement d'hébergement sont facturés à l'étudiant. Dans les deux cas, l'étudiant assume les frais de déménagement d'un hébergement à l'autre.

Frais d'accueil à l'aéroport

Si le jour de l'arrivée le vol est annulé ou modifié et que l'heure prévue de l'arrivée change, l'étudiant a la responsabilité de communiquer ce changement le plus rapidement possible en téléphonant au numéro d'urgence de **École Québec Monde**. Ce faisant, l'étudiant s'assure que **École Québec Monde** effectue les modifications nécessaires. Dans le cas contraire, le représentant d'**École Québec Monde** n'est pas tenu d'attendre l'étudiant ou de revenir à l'aéroport et l'étudiant doit se rendre à son lieu

d'hébergement par ses propres moyens. Les frais d'accueil à l'aéroport ne sont pas remboursés.

Paiement dû

Le paiement de la facture doit être fait en entier 14 jours avant le début du programme d'immersion en français à **École Québec Monde**. Un premier paiement doit être fait au moment de l'inscription si le Canada exige un visa et/ou un permis pour entrer au Canada (voir procédure d'inscription ci-dessus).

Pièce d'identité

Lors de votre arrivée à **École Québec Monde**, nous vous demandons votre passeport ou une pièce d'identité officielle afin d'en faire une photocopie pour votre dossier. Notez que votre dossier est gardé dans un endroit sécurisé. Le passeport ou la pièce d'identité officielle vous est remis aussitôt.

Présence au cours

Les absences non autorisées sont inscrites au dossier de l'étudiant. Le certificat de fin de cours est remis seulement aux étudiants qui ont été présents pendant au moins 80 % des heures de cours.

Vacances prises par les étudiants

Si un étudiant décide de prendre des vacances lorsque son cours est déjà commencé et qu'il souhaite ne pas perdre les semaines de cours correspondantes, il doit impérativement avertir, par écrit, **École Québec Monde** au moins une (1) semaine avant la date prévue de son absence et indiquer la durée de celle-ci. Le séjour linguistique est alors prolongé du nombre de semaines de vacances prises. Seules les semaines complètes sont considérées. Cette modalité ne s'applique pas à l'hébergement, car les paiements à la famille d'accueil sont maintenus pendant l'absence de l'étudiant. Les semaines supplémentaires d'hébergement sont facturées à l'étudiant. Si l'étudiant ne peut prolonger son séjour, aucun remboursement n'est effectué.

Résolution de conflit

Si un étudiant a une plainte concernant le cours, un autre étudiant, un professeur ou un membre du personnel de gestion, le directeur doit en être informé. Celui-ci discute avec l'étudiant afin d'arriver à une solution acceptable pour les parties impliquées dans le conflit. S'il s'agit d'un conflit avec le directeur, une plainte écrite doit être envoyée au président du Conseil d'Administration d'**École Québec Monde** afin qu'il rencontre les parties concernées et en arrive à une solution qui leur est acceptable. Si aucune solution acceptable n'est trouvée, **École Québec Monde** contactera un représentant de Langues Canada dans le but d'en arriver à une solution acceptable pour toutes les parties impliquées.

Politique de la langue

À **École Québec Monde**, le français est la seule langue de communication utilisée sur les lieux de l'École, pendant les cours et lors des activités organisées par **École Québec Monde**. Le non-respect de cette politique peut entraîner un renvoi.

Politique d'annulation avant le début des cours

Les frais d'inscription et les frais d'administration hébergement ne sont pas remboursables.

- Pour une inscription annulée avant le début des cours à cause d'un refus de visa, les frais de scolarité et les frais d'hébergement sont remboursés si l'École Québec Monde reçoit une demande d'annulation par écrit, accompagnée d'une copie de la lettre reçue de Citoyenneté et immigration Canada.
- Pour une inscription annulée 14 jours et plus avant le début des cours, les frais de scolarité et les frais d'hébergement sont remboursés si l'École Québec Monde reçoit une demande d'annulation par écrit.
- Pour une inscription annulée de 7 à 13 jours avant le début des cours, les frais de scolarité et les frais d'hébergement sont remboursés à 75 % si l'École Québec Monde reçoit une demande d'annulation par écrit.
- Pour une inscription annulée moins de 7 jours avant le début des cours, les frais de scolarité et les frais d'hébergement sont remboursés à 60 % si l'École Québec Monde reçoit une demande d'annulation par écrit.

Politique d'annulation à l'arrivée ou après le début des cours

Pour une inscription annulée à l'arrivée ou après le début des cours, les frais de scolarité et les frais d'hébergement sont remboursés selon le pourcentage complété du programme d'immersion au moment de la réception, par écrit, de la demande d'annulation.

- Si moins de 10 % du programme est complété, l'**École Québec Monde** rembourse 50 % du nombre de semaines restantes.
- Si entre 10 % et 30 % du programme est complété, **École Québec Monde** rembourse 30 % du nombre de semaines restantes.
- Si plus de 30 % du programme est complété, aucun remboursement n'est accordé.